



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 20/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/40

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Soutien au développement du commerce et de
l'artisanat de la Ville de Bordeaux. Répartition des
subventions pour l'exercice 2012. Décision. Autorisation.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement du commerce et de l'artisanat, la Ville de Bordeaux souhaite poursuivre son soutien actif aux associations de commerçants et artisans. Ces associations sont des acteurs essentiels de l'animation et de la communication commerciales et artisanales dans tous les quartiers de la Ville.

Au titre de son Opération Urbaine Collective, la Ville soutient la mise en œuvre d'opérations de communication et d'animation portées par différentes associations et notamment par la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Ainsi, au titre de la tranche 2 de l'OUC, validée par le Conseil Municipal du 28 novembre 2011, la Ville a prévu de verser une aide significative aux associations de commerçants et artisans d'un montant total de 95 500 €.

La Ville accompagnera également plusieurs actions portées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine – section Gironde pour un montant de 11 494 €.

Opération Urbaine Collective – tranche 2

PORTEURS	ACTIONS	MONTANT
La Ronde des Quartiers de Bordeaux	Soutien à l'association (subvention pour le fonctionnement de la structure)	40 000,00
	Opérations d'animation et de communication rue Fondaudège	5 000,00
	Parrainer les porteurs de projets	3 500,00
	Création de magasins éphémères	1 500,00
	Opération cartes-cadeaux	10 000,00
	"Bordeaux consigne"	7 000,00
	Carte de partage	10 000,00
	La semaine des restaurateurs	5 000,00
	La semaine des boulangers/ pâtisseries	4 000,00
	Accueil des clients handicapés	4 500,00
Association Damode Concept	Le petit salon de la Mode	5 000,00
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	valorisation des locaux vacants par l'Installation de films occultants sur les vitrines	8 494,00
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine - section Gironde	Les " Eco-défis "	1 000,00
	Développement de l'artisanat du bâtiment sur le marché de la rénovation thermique du bâti ancien	2 000,00
TOTAL		106 994,00

Par ailleurs, l'attribution de subventions pour soutenir le commerce et l'artisanat ne se limite pas aux actions du programme OUC – tranche 2.

En effet, plusieurs opérations financées au titre de l'OUC en tranche 1 seront renouvelées en 2012 sans financement FISAC, et d'autre part, des actions non intégrées dans le programme OUC bénéficieront également du soutien de la Ville pour leur mise en œuvre.

Animations de quartier et actions thématiques hors OUC

PORTEURS	ACTIONS	MONTANT
Association Arts Pas Sages	La récréation des Métiers d'Art	3 000,00
Association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons	Fête du Vin Nouveau et de la Brocante	4 000,00
Association de préfiguration d'une Platerforme Aquitaine de Commerce Equitable (PLACE)	Soutien à la création d'une boutique laboratoire à Bordeaux	2 000,00
Association des commerçants de la Barrière Judaïque	Animations de Noël	897,50
Association des commerçants de Saint Augustin	Fête de l'Huître	3 000,00
	Animations de Noël	1 000,00
Association des commerçants du Village Nansouty	Fête de quartier	800,00
Association des Commerçants et Riverains du quartier Victoire	La Feria de la Victoire	8 000,00
	Le concert gratuit place de la Victoire	4 000,00
Association Village Saint James	Nature et Bio à Bordeaux	8 000,00
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	Séduction enseignes	15 000,00
Communauté Urbaine de Bordeaux	Enquête marchandises	5 000,00
La Ronde des Quartiers de Bordeaux	Vos commerçants fêtent le printemps	3 500,00
	Vos commerçants fêtent l'automne	3 500,00
	Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine	15 000,00
Diverses associations	Illuminations de fin d'année	75 000,00
Diverses associations	Subventions à affecter	21 308,50
TOTAL		173 006,00

Aussi, au titre de l'exercice budgétaire 2012, les subventions de la Ville, dans le cadre du soutien au commerce et à l'artisanat, dont les crédits ont été votés au budget primitif lors de notre séance du 19 décembre dernier, s'élèvent à 280 000 €.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées ci-dessus, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association ou des chambres consulaires et de l'obtention de toutes les autorisations administratives et réglementaires et sécuritaires nécessaires à l'organisation des manifestations. Enfin, dans le cadre des animations de quartier et actions thématiques (hors illuminations), la subvention ne pourra excéder 50% du total TTC des dépenses justifiées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON